

Une convention de complémentaire santé signée entre le CCAS et Mutualia

Soucieuse de permettre un égal accès aux soins à tous les Libercourtois, Daniel Maciejasz en qualité de président du CCAS et accompagné par Karima Bourahli adjointe chargée des actions sociales a signé une convention de partenariat avec la complémentaire santé « Mutualia » le 26 janvier dernier.



Cette initiative s'inscrit dans la volonté de vos élus de permettre l'accès aux soins aux Libercourtois qui ne peuvent pas souscrire à une complémentaire santé individuelle, ou qui souhaitent accéder à des tarifs plus intéressants. Ainsi, avec la Mutuelle pour tous, ils bénéficient de tarifs de 20 à 30% moins chers qu'une mutuelle individuelle. Ils peuvent dès lors avoir accès aux tarifs d'une mutuelle négociée, à l'instar des salariés de grandes entreprises ou de collectivités locales.

Si vous êtes intéressés, une permanence aura lieu sur rendez-vous le 3e mercredi aux horaires du CCAS.

Publié le 26 janvier 2022